

Division des élèves

Affaire suivie par :
Christine Blanchandin
Cheffe de division
dive137@ac-orleans-tours.fr
Tél : 02 47 60 77 49

Tours, le 7 juillet 2022

L'Inspecteur d'académie, Directeur académique des
services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Aline Lachaise
Conseillère pédagogique départementale en EPS
aline.lachaise@ac-orleans-tours.fr

267, rue Giraudeau
CS 74212
37042 Tours Cedex 1

à

Madame la Présidente
et Messieurs les Présidents
des Communautés de communes,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidentes
et Présidents des Comités départementaux,
Mesdames et Messieurs les Présidentes
et Présidents d'association,

Objet : Journée de formation des nouveaux intervenants EPS

Je vous informe que j'organise à la prochaine rentrée scolaire un temps de formation pour les nouveaux intervenants EPS.

Les points suivants seront abordés :

- les missions et programmes de l'école,
- la programmation de l'EPS,
- le rôle et les missions des intervenants,
- le cadre et les conditions du co-enseignement
- les démarches d'enseignement et d'apprentissage.

Cette formation peut être ouverte aux intervenants EPS agréés habituellement : elle leur permettrait à la fois de témoigner de leurs pratiques et d'actualiser leurs connaissances sur les textes et programmes en vigueur.


Elle se déroulera **vendredi 9 septembre 2022, à 14h00**, à la **DSDEN 37** - 267 rue Giraudeau 37042 Tours.

Je vous propose, par commodité, de transmettre la liste de vos personnels concernés à Aline Lachaise CPD EPS, cpd-eps-37@ac-orleans-tours.fr au plus tard le 5 septembre.

Je vous rappelle que les interventions dans les écoles ne pourront débuter qu'une fois les agréments délivrés si les nouveaux intervenants ne sont pas titulaires d'une carte professionnelle ou ne sont pas ETAPS.

Un courrier relatif à la procédure d'agrément des intervenants extérieurs vous parviendra prochainement.

**Le Directeur académique des services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,**


Christian MENDIVÉ